

› Avenir de la profession : aperçu des **ATTENTES** du personnel enseignant



À l'aube d'une campagne électorale, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) présente les attentes de ses membres ainsi que les actions à entreprendre pour améliorer le quotidien du personnel enseignant et celui de ses élèves.

Attirer et maintenir les gens dans la profession ainsi que répondre aux besoins des élèves s'imposent comme des défis de taille.

En s'appuyant sur l'opinion de ses membres, la FSE-CSQ propose des solutions regroupées en trois grands axes :

- › Assainir le climat dans les établissements scolaires;
- › Améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage;
- › Respecter le jugement professionnel du personnel enseignant.



1 Lancer une enquête de la Santé publique

Parce que l'enjeu de la violence déborde des murs de l'école, la FSE-CSQ réclame une enquête de la Santé publique qui permettra de poser des diagnostics et d'identifier les facteurs qui contribuent à générer et à entretenir cette violence pour ultimement recommander des solutions à mettre en œuvre rapidement.

2 Appliquer le code de vie et le plan de lutte

Les encadrements pour contrer la violence dont se dotent les établissements (plan de lutte et code de vie) sont souvent peu appliqués, surtout dans les cas les plus complexes, lorsqu'il s'agit d'imposer les sanctions les plus sévères. L'obligation de fréquentation scolaire est souvent invoquée pour ne pas agir ou trop peu. Appuyer ou inciter les établissements pour qu'ils appliquent les sanctions prévues au plan de lutte et au code de vie est nécessaire.

3 Faire du français la langue commune

La francisation intensive (classe d'accueil, modèle hybride et autres) assure l'intégration scolaire et sociale des jeunes. Du côté des adultes, la francisation leur permet d'intégrer le marché du travail ou de commencer une formation professionnelle en français. Malheureusement, certains milieux peinent à franciser dans des délais raisonnables ou poussent vers l'anglicisation étant donné le peu de francophones dans la composition de certaines classes. Un financement adéquat est essentiel afin de faire du français la langue commune du Québec.

10 Utiliser la définition appropriée de la notion de violence

La définition de la violence dans la *Loi sur l'instruction publique*, qui réfère au caractère intentionnel de l'acte posé, pousse des milieux à banaliser la violence envers le personnel. Lorsque le personnel est victime de violence, la définition de la CNESST, qui s'applique aux travailleuses et travailleurs, doit aussi s'appliquer aux enseignantes et enseignants.

4 Favoriser la mixité sociale et scolaire

Les élèves en difficulté du secondaire sont concentrés dans les classes ordinaires, ce qui rend les conditions d'apprentissage et d'enseignement ardues. Afin d'assurer la mixité scolaire et sociale et de promouvoir la réussite éducative pour tous, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose : l'accueil, par toutes les écoles, des élèves d'un territoire défini, le financement public des établissements privés qui choisiront de rejoindre le réseau commun et des projets pédagogiques particuliers offerts à tous les élèves, sans sélection.

5 Indexer toutes les mesures budgétaires au secteur des jeunes, en FGA et en FP

Au secteur des jeunes, certaines enveloppes ne sont pas pleinement indexées aux coûts du système, ce qui cause des pertes de ressources. Le financement de la FGA, basé sur un historique des années précédentes et non sur les besoins de l'année en cours, crée des aberrations étant donné la fluctuation constante de la clientèle. En FP, il faut utiliser le financement disponible pour miser sur l'offre de formations menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) et non sur des formations écourtées. Il faut aussi indexer les enveloppes pour le matériel et l'appareillage.

6 Limiter le recours à la modification des attentes

Certains élèves du régulier se voient attribuer des exigences d'évaluation réduites, soit dans le cadre d'un plan d'intervention, soit officieusement. Cette pratique étant trop utilisée dans les classes régulières, nous demandons un moratoire sur cette façon de faire en attendant la fin des travaux du comité dédié à cet enjeu.

9 Consulter et réécrire le code d'éthique

Le code d'éthique imposé unilatéralement est abusif et perpétue l'omerta en éducation, en plus de porter à interprétation et d'être instigateur d'un climat de suspicion et de délation intolérable. Il doit être revu en consultant le personnel enseignant.

8 Réduire le nombre de bulletins

Une évaluation au service des apprentissages est souhaitée. La structure actuelle mène à une multitude d'évaluations et à la course aux notes pour alimenter la machine administrative, réduisant ainsi le temps disponible pour les apprentissages, selon 82 % des titulaires du primaire consultés. La FSE-CSQ suggère donc de ramener de 3 à 2 le nombre de bulletins, ce que 89 % de nos membres réclament.

7 Diminuer la promotion sans les acquis

Trop d'élèves progressent sans les acquis nécessaires d'une année à l'autre et cumulent les difficultés. Selon nos données, 42 % des enseignantes et enseignants consultés du secteur des jeunes ont suggéré, sans succès, un classement différent pour au moins un élève en juin 2025. Au 2^e cycle du secondaire, la promotion par matière est régulièrement sacrifiée pour des raisons d'organisation scolaire. Le personnel enseignant subit de la pression pour promouvoir des élèves au niveau supérieur (23 % au primaire et 29 % au secondaire). Ces situations font fi du jugement professionnel du personnel enseignant, pourtant reconnu dans la LIP. La FSE-CSQ souhaite que les travaux entamés avec le ministère de l'Éducation à ce sujet se poursuivent et se traduisent en solutions concrètes.



Les solutions présentées dans ce document sont le fruit des travaux de la FSE-CSQ avec ses membres réalisés au cours des dernières années. Et il est urgent d'agir!

En effet, les maux de la profession engendrent la désertion du personnel enseignant et dégradent les conditions d'apprentissage des élèves québécois. Des solutions qui auraient dû être « temporaires ou exceptionnelles » ont été normalisées, comme le recours aux tolérances d'engagement, aux personnes retraitées ou aux étudiantes et étudiants en enseignement.

Par exemple, la moitié du personnel enseignant sondé en avril 2025 (52 %) a subi de la violence depuis le début de l'année scolaire et 33 % de ce nombre en vit chaque semaine (une à plusieurs fois).

À cette réalité s'ajoutent : la pression évaluative, les difficultés budgétaires, la promotion des élèves sans les acquis nécessaires, les conditions de vie et d'enseignement au Nord-du-Québec ou encore des contraintes règlementaires.

Les enseignantes et enseignants représentés par la FSE-CSQ ont à cœur la réussite des élèves, encore faut-il leur en donner les moyens.

Le personnel enseignant doit voir la lumière au bout du tunnel et retrouver le sens de son engagement professionnel. Il veut bien plus que porter l'école à bout de bras. Il souhaite retrouver l'espoir, l'écoute et, surtout, les moyens de faire briller les élèves qui lui sont confiés.

Vous avez une occasion en or de jouer un rôle décisif pour l'avenir de la profession enseignante.

La Fédération des syndicats de l'enseignement regroupe 34 syndicats représentant plus de 95 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).